

Préparer l'après-crise : les entreprises d'ingénierie appellent les donneurs d'ordres publics et privés à maintenir leurs projets d'investissement

Paris, le 2 avril 2020 - À travers leur fédération professionnelle [Syntec-Ingénierie](#), les entreprises d'ingénierie alertent sur le ralentissement des appels d'offres qui freine un peu plus l'activité économique. Massivement réorganisées autour du télétravail, elles restent mobilisées pour travailler sur l'étude et la conception de nouveaux projets industriels et de construction à même d'aider le pays à sortir de la crise. Elles appellent industriels et pouvoirs publics à poursuivre leurs projets d'investissement sur l'ensemble du territoire.

Pour faire face à la crise et soutenir l'économie, le gouvernement a pris des mesures exceptionnelles : facilités bancaires, décalages de charges fiscales et sociales, assouplissement en direction de la commande publique... Syntec-Ingénierie salue l'ensemble de ces initiatives. La profession, qui génère 47,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et emploie 312 000 collaborateurs, alerte néanmoins sur la nécessité de maintenir les appels d'offres en cours et à venir. Pour être suivis d'effets, les fonds débloqués par le gouvernement doivent être rapidement réinjectés par les donneurs d'ordres (maîtres d'ouvrages et collectivités, clients industriels) sous forme d'investissements dans les territoires. Plus que jamais, les parties amont des différentes filières ont une responsabilité vis-à-vis de l'ensemble de l'économie : il leur appartient de décider de la survie de l'écosystème d'entreprises qui les accompagne.

Pour assurer la sécurité de leurs collaborateurs face à la pandémie de Covid-19, les entreprises d'ingénierie se sont massivement réorganisées autour du télétravail. Elles ont ainsi conservé une grande partie de leur capacité de travail et sont toujours en mesure d'accompagner les décideurs sur les phases d'avant-projets. Analyses financières, de risques, d'implications environnementales, études visant à la conception technique... Toutes ces prestations intellectuelles, qui sont nécessaires à la conception d'un projet, peuvent être assurées en toute sécurité hors site. Syntec-Ingénierie rappelle néanmoins que cette phase d'études peut prendre de longs mois et doit redémarrer dès maintenant, sous peine de retarder la relance.

Pierre Verzat, président de Syntec-Ingénierie explique : « Les entreprises d'ingénierie sont durement touchées par la crise. Nous tâchons néanmoins de faire preuve de résilience. Avec le télétravail, nous avons su conserver une large partie de notre force de frappe pour accompagner nos clients publics et privés. La suspension d'un grand nombre d'appels d'offres pourrait contraindre nos entreprises à mettre leurs collaborateurs en chômage partiel et rendrait la sortie de crise encore plus chaotique. Ne portons pas un deuxième coup d'arrêt à notre économie ! Les fonds débloqués par l'État doivent être réinjectés dans les territoires pour irriguer l'ensemble des filières et redynamiser notre tissu économique. Par ailleurs, il est plus que jamais indispensable que les appels d'offres privilégient les projets centrés sur la durabilité et la résilience. La crise a montré que la valeur ne réside pas dans le prix le plus bas et qu'il ne peut résolument plus être le premier critère d'attribution des marchés. »

A propos de Syntec-Ingénierie

Avec près de 400 entreprises adhérentes et 13 délégations régionales, Syntec-Ingénierie est la fédération professionnelle de l'ingénierie. De la conception à la réalisation, les entreprises d'ingénierie pilotent les projets dans les secteurs du bâtiment, des infrastructures et de l'industrie. Garantes des solutions technologiques, elles concrétisent les idées nouvelles qui répondent aux défis et modes de vie de demain : infrastructures connectées, smart building, industrie du futur, ville durable... L'ingénierie est un secteur dynamique et créateur de richesses qui compte 47,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 312 000 emplois partout en France.*

Présidée par Pierre Verzat depuis novembre 2018, Syntec-Ingénierie a pour missions de promouvoir l'ingénierie et ses métiers, de représenter l'ingénierie et de défendre la profession ; et d'anticiper et décrypter les enjeux sociétaux pour favoriser le développement de l'ingénierie de demain.

Retrouvez nos informations à destination des étudiants et jeunes ingénieurs via : notre [site internet](#) et nos comptes [Twitter](#), [Facebook](#) et [YouTube](#)

Et nos informations corporate via : notre [site internet](#) et nos comptes [Twitter](#) et [LinkedIn](#)

* source : Etude Kyu Lab pour Syntec-Ingénierie sur l'ingénierie française – juin 2017

Contact presse

Lauriane Ghnassia : 01 44 30 49 77 / Lghnassia@syntec-ingenierie.fr